

Département  
Haute-Loire

Arrondissement  
Le Puy-en-Velay

Commune  
**MOUDEYRES**

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
14 AVRIL 2026 A 20H30**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Date de convocation : 08.04.2026

Secrétaire de séance : GRAIL Gaétan

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 février 2026
2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026
3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - Budget Principal
4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - Budget Chaumière des Saveurs
5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
6. Application de la fongibilité des crédits
7. Vote du budget primitif 2026 – Budget Principal
8. Vote du budget primitif 2026 – Budget Chaumière des Saveurs
9. Commission d'appel d'offres
10. Commission communale des impôts directs
11. Service commun agents techniques - équipe verte
12. Entretien des espaces verts

**QUESTIONS DIVERSES**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

CELLE Éric	GENTES Laurent
CHANAL Fabrice	GRAIL Gaétan
CROZE Michel	HOPFNER Laurie
DE JOCAS Marie-Astrid	SAURON Jérôme
DESCAMPS Véronique	

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : MAURIN Anne-Gaëlle, MONTAGNON Estelle

**1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 16 février 2026**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 février 2026.

## 2. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026.

## 3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 – Budget Principal

Après avoir examiné le CFU statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget principal, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### BUDGET COMMUNAL

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	34 837.23
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	60 573.86
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>95 411.09</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
SOLDE D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT	16 881.40
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER</b>	<b>45 824.90</b>
<b>AFFECTATION</b>	<b>95 411.09</b>
AFFECTATION EN RESERVES R 1068 EN INVESTISSEMENT	40 000.00
REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002	55 411.09

## 4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 – Budget Chaumière des Saveurs

Après avoir examiné le CFU statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget annexe Chaumière des saveurs, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### BUDGET ANNEXE LA CHAUMIERE DES SAVEURS

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 388.26
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	0.00
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>8 388.26</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
SOLDE D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT (D 001)	-8 388.26
SOLDE DES RESTES A REALISER	0.00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>8 388.26</b>
<b>AFFECTATION</b>	<b>8 388.26</b>
AFFECTATION EN RESERVES R 1068 EN INVESTISSEMENT	8 388.26
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>0.00</b>

## 5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de voter sans changement les taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2026 :

- 28,17 % : Taxe foncière sur les propriétés bâties
- 35,47 % : Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 12,43 % : Taxe d'habitation

## 6. Application de la fongibilité des crédits

Les référentiels comptables M57 et M4 étendent à toutes les collectivités territoriales des règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder pour l'exercice 2026 et pour les deux budgets, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

## 7. Vote du budget primitif 2026 – Budget Principal

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2026 Communal qui s'élève en dépenses et en recettes à :

BUDGET 2026 - BUDGET PRINCIPAL							
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAP	LIBELLE	2026	2025	CHAP	LIBELLE	2026	2025
011	Charges générales	103 350.00	105 772.70	70	Produits services (survol aérien, ROP...)	3 338.00	3 290.98
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 150.00	32 400.00	73	Impôts et taxes (comcom, éoliennes...)	41 400.00	36 700.00
014	Atténuation de produits	9 700.00	9 700.00	731	Fiscalité locale (TF, TFNB...)	31 000.00	36 500.00
65	Autres charges de gestion courante (dont subvention Chaumière des Saveurs)	76 179.91	79 185.13	74	Dotations et participation	99 243.00	99 147.70
66	Charges financières (intérêts dette)	7 790.00	8 718.26	75	Autres produits gestion courante (loyers)	25 000.00	30 000.00
68	Dotations aux provisions (créances douteuses)	400.00	260.00	78	Reprise sur provisions	260.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	22 061.11	23 953.56				
042	Opérations d'ordre (amortissements)	5 021.07	6 222.89	002	Excédent reporté	53 411.09	60 573.88
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>255 652.09</b>	<b>266 212.54</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>255 652.09</b>	<b>266 212.54</b>
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAP	LIBELLE	2026	2025	CHAP	LIBELLE	2026	2025
001	Déficit d'investissement	16 881.40	0.00	001	Excédent d'investissement	0.00	43 352.39
204	Subventions d'équipement versées	200.00	50.00	10	Dotations, fonds divers et réserves (dont affectation du résultat N-2)	53 000.00	53 000.00
21	Immobilisations corporelles	243 098.00	245 786.83	13	Subventions d'investissement	189 738.90	119 754.00
23	Immobilisations en cours	7 397.25	0.00	45	Chapitres d'opérations pour comptes de tiers (cuves à eau)	4 189.57	4 300.43
16	Emprunts et dettes assimilées (capital dette)	8 934.00	8 156.44	16	Emprunts et dettes assimilées (caution)	2 500.00	3 400.00
				021	Virement de la section de fonctionnement	22 061.11	23 953.56
				040	Opérations d'ordre (amortissements)	5 021.07	6 222.89
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>276 510.65</b>	<b>253 993.27</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>276 510.65</b>	<b>253 993.27</b>

## 8. Vote du budget primitif 2026 – Budget Chaumière des Saveurs

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2026 Chaumière des Saveurs qui s'élève en dépenses et en recettes à :

BUDGET 2026 _ BUDGET ANNEXE CHAUMIERE DES SAVEURS							
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAP	LIBELLE	2026	2025	CHAP	LIBELLE	2026	2025
011	Charges générales	3 450.00	3 500.00	70	Prod services, domaine...	0.00	0.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00	73	Impôts et taxes	0.00	0.00
014	Atténuation de produits	0.00	0.00				
65	Autres charges de gestion courante	10.00	10.00	75	Autres produits de gestion courante	5 000.00	5 000.00
66	Charges financières	3 272.14	3 634.75	74	Subventions d'exploitation	29 882.91	37 138.01
68	Dotation aux provisions (créances douteuses)	2 000.00	1 200.00	78	Reprise sur provisions	1 200.00	600.00
023	Virement à la section d'investissement	6 345.77	13 388.26				
042	Opérations d'ordre (amortissements immeuble et mobilier)	34 444.00	34 444.00	042	Opérations d'ordre (amort Subventions)	13 439.00	13 439.00
002	Déficit reporté	0.00	0.00	002	Excédent reporté	0.00	0.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>49 521.91</b>	<b>56 177.01</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>49 521.91</b>	<b>56 177.01</b>
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAP	LIBELLE	2026	2025	CHAP	LIBELLE	2026	2025
001	Déficit d'investissement	8 388.26	7 433.92	001	Excédent d'investissement	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	10	Dotations, fonds divers et réserves (dont affectation du résultat N-1)	8 388.26	0.00
21	Immobilisations corporelles	5 000.00	5 000.00	13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 450.77	24 059.34	16	Emprunts et dettes assimilées	2 100.00	2 100.00
040	Opérations d'ordre (amort. Subventions)	13 439.00	13 439.00	021	Virement de la section de fonctionnement	6 345.77	13 388.26
				040	Opérations d'ordre (amortissements immeuble et mobilier)	34 444.00	34 444.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>51 278.03</b>	<b>49 932.26</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>51 278.03</b>	<b>49 932.26</b>

## 9. Commission d'appel d'offres

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les membres titulaires et suppléants qui composeront la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

### TITULAIRES

- M. Michel CROZE
- M. Jérôme SAURON
- M. Fabrice CHANAL

### SUPPLEANTS

- Mme Véronique DESCAMPS
- Mme Laurie HOPFNER
- Mme Marie-Astrid DE JOCAS

## 10. Commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose pour siéger en CCID une liste de 24 personnes, tous contribuables sur la commune.

## 11. Service commun agents techniques

En milieu rural, les communes ont besoin de façon ponctuelle de techniciens pour l'entretien des espaces publics sur le territoire communal, mais l'embauche d'un agent à l'année n'est pas envisageable pour une commune isolée. Pour sa part, la communauté de communes emploie des agents, qui sont occupés à la Station des Etables et au Domaine Nordique du Mézenc de début novembre à fin avril, mais qui peuvent être disponibles les six autres mois de l'année.

La mise en commun de moyens et de ressources humaines est une réponse pour offrir des services correspondant aux attentes des communes, et pour mutualiser les coûts.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un service commun d'agents techniques polyvalent itinérants.**

## 12. Entretien des espaces verts

Monsieur le Maire rappelle qu'en l'absence d'employé communal, l'entretien de la commune a été assuré en 2025 par la SARL Gentes.

Ce fonctionnement étant satisfaisant, Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec l'entreprise SARL Gentes pour l'année 2026, en conservant le même taux horaire soit 27€ HT.

**Monsieur le Maire, Laurent GENTES, ne prend pas part au vote.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de confier différents travaux d'entretien de la commune à la SARL Gentes et Fils pour la période du 15 avril au 31 décembre 2026. Le Conseil autorise le Maire à établir et signer une convention avec la SARL Gentes et Fils.**

### Questions diverses

- Rénovation du clocher : les travaux de rénovation du clocher ont démarré et devraient se terminer d'ici la fin du mois d'avril.
- Opération tulipes : l'inauguration et la vente se tiendront le 1<sup>er</sup> mai 2026.
- Nouvelles constructions et réseaux : le conseil évoque l'idée d'une éventuelle participation financière de la commune aux extensions de réseaux nécessaires lors de nouvelles constructions.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40***

**Le Maire  
Laurent GENTES**



**Le secrétaire de séance**



